



Accueil de Loisirs sans hébergement

Mairie de LUMBRES
Place Jean Jaurès
62380 LUMBRES
Directrice : ARQUISCH Ludivine

INSCRIPTION 2024

Une feuille par enfant

Nom	Prénom	Date de naissance	Classe fréquentée cette année	Repas du midi (fiche à compléter)		Garderie	
				oui	non	oui	non

Adresse mail :

.....@.....



Personnes à prévenir en cas d'urgence

Nom : Tél : ___/___/___/___/___/

Nom : Tél : ___/___/___/___/___/

Nom : Tél : ___/___/___/___/___/

Nom : Tél : ___/___/___/___/___/

*Accueil de loisirs HIVER
(du lundi 26 février 2024 au vendredi 1er mars 2024)

Accueil de loisirs PRINTEMPS
(du lundi 22 avril 2024 au vendredi 26 avril 2024)

Accueil de loisirs ETE
(du lundi 15 juillet 2024 au vendredi 9 août 2024)

Accueil de loisirs TOUSSAINT
(du lundi 21 octobre 2024 au vendredi 25 octobre 2024)

**EXCLUSIVEMENT RESERVE AUX LUMBROIS
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE**

**L'ensemble des pièces fournies par les parents sera valable toute l'année.
Une facture du Trésor Public vous sera envoyée après le centre pour le règlement de
l'accueil de Loisirs et de la cantine.**

**Merci de cocher les cases correspondantes*



Autorisations

M. et Mme : _____

Représentant légal de : _____

Agé(e) de _____ ans fréquentant l'accueil de Loisirs de LUMBRES

- ◇ Autorisation de rentrer seul : *oui non
 12 h et/ou 17 h

- ◇ Autorisation d'être photographié : oui non
- ◇ Autorisation d'être filmé: oui non
- ◇ Autorisation d'utiliser ces films ou photos sur le site de la commune
 sur la page Facebook A.L.S.H
 sur le film réalisé et diffusé à l'issue du projet
 sur tout support d'information relatif à la promotion des activités de la structure (y compris la presse)

- ◇ Autorisation d'être véhiculé (voiture ou bus) oui non
- ◇ L'enfant nage-t-il oui non
- ◇ A-t-il un brevet de natation ? oui non
(Si oui merci de joindre une copie)

Cocher les cases correspondantes

SIGNATURES DES RESPONSABLES

Responsable légal 1 :

Nom :

Prénom :

Profession :

Employeur :

Responsable légal 2 :

Nom :

Prénom :

Profession :

Employeur :

Situation Familiale :

Marié(e)

Divorcé(e)

Vie Maritale

Célibataire

Veuf(ve)

Adresse de l'enfant :.....
.....

Tél. maison : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ / ___ /

Régime d'appartenance :CAF (joindre l'attestation)

MSA

Autres :

N° d'allocataire OBLIGATOIRE

Quotient Familial : €

Police d'assurance :Compagnie : _____ n° de police _____ *Joindre l'attestation***Règlement Intérieur :**

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement organisé par La Mairie de LUMBRES.



FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2024

Ayant pris connaissance du fonctionnement et du règlement intérieur du Centre,
je soussigné(e).....

Responsable légal de l'enfant :
.....

- Autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées par le Centre de Loisirs y compris la baignade.

(Les parents qui ne souhaitent pas que leur enfant participe aux activités extérieures doivent le faire savoir à la Directrice).

- Décharge les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait survenir avant la venue et après le départ du Centre de Loisirs.
- Autorise, en cas d'urgence, la Directrice de l'Accueil de Loisirs à faire pratiquer les interventions chirurgicales et à faire prescrire tout traitement nécessaire à l'état de santé de mon enfant.
- M'engage à rembourser les honoraires médicaux et pharmaceutiques avancés par les organisateurs en raison des soins engagés.
- Certifie que mon enfant ne présente aucun symptôme de maladie contagieuse, qu'il n'est pas atteint d'affection cutanée transmissible, qu'il n'est pas porteur de parasites.
- Certifie exact les renseignements portés sur la présente fiche.

Lu et Approuvé,

Fait à Le

Signature du Responsable

Si vous souhaitez consulter le projet pédagogique, il est à votre disposition au bureau de la Direction



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 - ENFANT
 NOM : _____
 PRÉNOM : _____
 DATE DE NAISSANCE : _____
 GARÇON FILLE

DATES ET LIEU DU SÉJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

Si L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION
 ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? oui non

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU	SCARLATINE
OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS	
OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES : ASTHME oui non MÉDICAMENTEUSES oui non
 ALIMENTAIRES oui non AUTRES.....

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE.

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

NOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM PRÉNOM
 ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :
 NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné.....
 exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de l'enfant, déclare toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date : Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

OBSERVATIONS

CANTINE

Nom de l'enfant:

Prénom de l'enfant:



HIVER



JOURS	*PRESENCE
Lundi 26 février 2024	
Mardi 27 février 2024	
Mercredi 28 février 2024	
Jeudi 29 février 2024	
Vendredi 1er mars 2024	

PRINTEMPS

JOURS	*PRESENCE
Lundi 22 avril 2024	
Mardi 23 avril 2024	
Mercredi 24 avril 2024	
Jeudi 25 avril 2024	
Vendredi 26 avril 2024	

TOUSSAINT

JOURS	*PRESENCE
Lundi 21 octobre 2024	
Mardi 22 octobre 2024	
Mercredi 23 octobre 2024	
Jeudi 24 octobre 2024	
Vendredi 25 octobre 2024	

* cocher la ou les case(s) correspondante(s)

RAPPEL : IL EST DEMANDE AUX PARENTS DE PREPARER UN PIQUE NIQUE A LEUR (S) ENFANT(S) LORS DES SORTIES.

Signature Obligatoire :

Nom de l'enfant:

Prénom de l'enfant:

PRESENCES ETE 2024

Inscriptions à l'A.L.S.H Semaine(s)	Cocher la ou les semaine(s) à laquelle ou lesquelles vous souhaitez inscrire votre enfant.
Du 15 juillet au 19 juillet	
Du 22 juillet au 26 juillet	
Du 29 juillet au 02 août	
Du 5 août au 9 août	



CANTINE ETE

SEMAINE 1	*PRESENCE
Lundi 15 juillet 2024	
Mardi 16 juillet 2024	
Mercredi 17 juillet 2024	
Jeudi 18 juillet 2024	
Vendredi 19 juillet 2024	

SEMAINE 3	*PRESENCE
Lundi 29 juillet 2024	
Mardi 30 juillet 2024	
Mercredi 31 juillet 2024	
Jeudi 1er août 2024	
Vendredi 2 août 2024	

SEMAINE 2	*PRESENCE
Lundi 22 juillet 2024	
Mardi 23 juillet 2024	
Mercredi 24 juillet 2024	
Jeudi 25 juillet 2024	
Vendredi 26 juillet 2024	

SEMAINE 4	*PRESENCE
Lundi 5 août 2024	
Mardi 6 août 2024	
Mercredi 7 août 2024	
Jeudi 8 août 2024	
Vendredi 9 août 2024	

* cocher la ou les case(s) correspondante(s)

RAPPEL : IL EST DEMANDE AUX PARENTS DE PREPARER UN PIQUE NIQUE A LEUR (S) ENFANT(S) LORS DES SORTIES.

Signature Obligatoire :

PRESENCES GARDERIE ETE 2024



Nom de l'enfant : Prénom de l'enfant.....
 Classe fréquentée en 2023/2024 :

Rappel : La garderie est exclusivement réservée aux enfants dont les deux parents travaillent. Elle est gratuite. MERCI

SEMAINE 1	MATIN (arrive à)				SOIR (repart à)			
	8 h	8 h 15	8 h 30	8 h 45	17 h	17 h 15	17 h 30	17 h 45 18 h 00
Lundi 15 juillet								
Mardi 16 juillet								
Mercredi 17 juillet								
Jeudi 18 juillet								
Vendredi 19 juillet								

SEMAINE 2	MATIN (arrive à)				SOIR (repart à)			
	8 h	8 h 15	8 h 30	8 h 45	17 h	17 h 15	17 h 30	17 h 45 18 h 00
Lundi 22 juillet								
Mardi 23 juillet								
Mercredi 24 juillet								
Jeudi 25 juillet								
Vendredi 26 juillet								

SEMAINE 3	MATIN (arrive à)				SOIR (repart à)			
	8 h	8 h 15	8h 30	8 h 45	17 h	17 h 15	17h 30	17 h 45 18 h 00
Lundi 29 juillet								
Mardi 30 juillet								
Mercredi 31 juillet								
Jeudi 1er août								
Vendredi 2 août								

SEMAINE 3	MATIN (arrive à)				SOIR (repart à)			
	8 h	8 h 15	8h 30	8 h 45	17 h	17 h 15	17h 30	17 h 45 18 h 00
Lundi 29 juillet								
Mardi 30 juillet								
Mercredi 31 juillet								
Jeudi 1er août								
Vendredi 2 août								

* cocher la ou les case(s) correspondante(s)

Signature Obligatoire :

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (Petites Vacances)

Le règlement intérieur a été établi dans le but d'accueillir votre enfant dans les meilleures conditions et afin de lui permettre de passer des vacances saines avec comme préoccupations principales sa sécurité et son épanouissement à travers les activités.

L'Accueil Collectif de Mineurs est une entité habilitée par la Jeunesse et des Sports soumise à une législation et à une réglementation spécifique.

DATE DES VACANCES D'HIVER	DATE DES VACANCES DE PRINTEMPS	DATE DES VACANCES DE TOUSSAINT
du lundi 26 février 2024 au vendredi 1er mars 2024	du lundi 22 avril 2024 au vendredi 26 avril 2024	du lundi 21 octobre 2024 au vendredi 25 octobre 2024

Le fonctionnement des Accueils :

Dans les locaux de la Maison des Associations.

Les enfants prendront leur repas à la cantine de l'école Suzanne Lacore.

- **Les accueils d'hiver et de printemps** reçoivent les enfants de 4 ans révolus à 12 ans (4 ans déjà scolarisés jusqu'aux élèves scolarisés en C.M.2). L'effectif prévu est de 50 enfants maximum (par accueil).

Les enfants seront accueillis de 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00. Un service de restauration sera assuré le midi (pour ceux qui le désirent) ; une feuille de réservation des repas est jointe à cet effet. Les parents doivent impérativement inscrire leur(s) enfant(s) à l'avance. Un goûter sera distribué l'après-midi.

RAPPEL : L'accueil Péricentre (garderie) sera mis en place de 8 h 00 à 9 h 00 et de 17 h 00 à 18 h 00 assuré par des animateurs diplômés et réservé UNIQUEMENT aux enfants dont les deux parents travaillent.



Quotient Familial	Pour 1 enfant	Par enfant supplémentaire	Repas par jour
jusque 617	34 € - notification CAF	29 € - notification CAF	3 €
Au-delà de 617	35 €	30 €	3 €

Une facture du Trésor Public vous est envoyée après le Centre pour le règlement de la cantine et du centre

Les conditions d'admission au Centre

- Age de l'enfant : entre 4 et 16 ans (4 ans déjà scolarisé). L'enfant ne doit pas être malade.
- Le personnel est autorisé à administrer des médicaments aux enfants **uniquement** sur présentation d'une ordonnance. Si P.A.I, merci de le joindre,
- Le port des bijoux ou d'objets de valeur se fait sous la responsabilité des parents. Le Centre décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol,
- Fournir une tenue vestimentaire de rechange pour les petits.

Inscriptions : Les parents doivent fournir les pièces suivantes :

- La fiche d'inscription et la fiche de cantine dûment complétées,
- La fiche sanitaire dûment complétée et les photocopies du carnet de vaccination,
- Un justificatif de domicile,
- L'attestation C.A.F (Aide aux Temps Libres), si vous en possédez une,
- Une attestation d'assurance « Responsabilité Civile ».

Pour plus de renseignements : Contacter la mairie de Lumbres au 03.21.39.61.18 « Madame ARQUISCH ».

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT **Vacances Estivales**

Le règlement intérieur a été établi dans le but d'accueillir votre enfant dans les meilleures conditions et afin de lui permettre de passer des vacances saines avec comme préoccupations principales sa sécurité et son épanouissement à travers les activités.

L'Accueil Collectif de Mineurs est une entité habilitée par la Cohésion sociale à une législation et à une réglementation spécifique.

Le fonctionnement de l'accueil :

Dans les locaux de la Maison des Associations.

Les enfants prendront leur repas à la cantine de l'école Suzanne Lacore ou Roger Salengro

- sont accueillis les enfants lumbrois âgés de 4 ans révolus à 16 ans (4 ans déjà scolarisés) L'effectif prévu est de 150 enfants maximum

Les enfants seront accueillis de 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00. Un service de restauration sera assuré le midi (pour ceux qui le désirent) ; une feuille de réservation des repas est jointe à cet effet. Les parents doivent impérativement inscrire leur(s) enfant(s) à l'avance. Un goûter sera distribué l'après-midi.

RAPPEL : L'accueil Péricentre (garderie) sera mis en place de 8 h 00 à 9 h 00 et de 17 h 00 à 18 h 00 assuré par des animateurs diplômés et réservé UNIQUEMENT aux enfants dont les deux parents travaillent.

Tarification pour l'ensemble de la session : La CAF participe financièrement au fonctionnement de l'accueil de Loisirs

Semaines	Pour 1 enfant		Par enfant supplémentaire		
	QF * jusque 617	QF Au-delà de 617	QF * jusque 617	QF Au-delà de 617	Repas par jour
Du 17 au 21 juillet	34 € - notification CAF	35 €	29 € - notification CAF	30 €	3 €
Du 24 au 28 juillet	34 € - notification CAF	35 €	29 € - notification CAF	30 €	3 €
Du 31 juillet au 04 août	34 € - notification CAF	35 €	29 € - notification CAF	30 €	3 €
Du 07 au 11 août	34 € - notification CAF	35 €	29 € - notification CAF	30 €	3 €

* QF : Quotient Familial

Une facture du Trésor Public vous est envoyée après le Centre pour le règlement de la cantine et du centre

Les conditions d'admission au Centre

- Age de l'enfant : entre 4 et 16 ans (4 ans déjà scolarisé) L'enfant ne doit pas être malade.
- Le personnel est autorisé à administrer des médicaments aux enfants uniquement sur présentation d'une ordonnance. **Si P.A.I, merci de le joindre.**
- Le port des bijoux ou d'objets de valeur se fait sous la responsabilité des parents. Le Centre décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- Fournir une tenue vestimentaire de rechange pour les petits.

Inscriptions : Les parents doivent fournir les pièces suivantes :

- La fiche d'inscription et la fiche de cantine dûment complétées,
- La fiche sanitaire dûment complétée et les photocopies du carnet de vaccination,
- Un certificat de non contre-indication de la pratique sportive pour chaque enfant,
- Un justificatif de domicile.
- L'attestation C.A.F (Aide aux temps libres), si vous en possédez une
- Une attestation d'assurance « Responsabilité Civile »

Pour plus de renseignements : Contacter la mairie de Lumbres